

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE – TOURISME ET ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

**APPEL A COMMUNICATION
7^E RENCONTRES DE L'ANACT
COLLOQUE D'AIX-EN-PROVENCE
LES 26 ET 27 JUIN 2014**

Monuments, sites, mobiliers : le patrimoine archéologique apparaît comme l'incarnation visible et palpable de la mémoire des territoires, et par la même de leur identité. La singularité du patrimoine local contribue à façonner une image de marque, dont les acteurs de l'aménagement et du tourisme se saisissent comme propice à assurer et à consolider l'attractivité du territoire. L'enjeu s'avère de taille dans un pays où l'économie du tourisme représente 6,4% du PIB et où le dynamisme des territoires repose sur leur capacité à rester attractifs tant pour les acteurs économiques que pour les populations résidentes.

Cette image de marque ne donne pleinement ses fruits que dans le cadre d'une politique culturelle exigeante, fondée sur l'articulation entre connaissance, préservation, valorisation et transmission du patrimoine archéologique. Cette chaîne opératoire apparaît aujourd'hui nécessaire pour garantir le renouvellement de l'offre touristique et proposer une offre d'activités éducatives et de loisir de qualité, adaptée aux demandes d'un public de proximité. Parallèlement, les actions et les équipements culturels doivent répondre aux attentes de publics diversifiés, dont les modes d'appropriation du patrimoine culturel subissent de profondes évolutions.

Ce colloque a pour objectif d'interroger la manière dont la mise en valeur de ce patrimoine contribue à rendre les territoires attractifs, tant pour les touristes que les résidents, à travers la présentation d'études, de réflexions, de projets, de leur réalisation s'ils ont abouti et, dans le cas contraire, les raisons qui ont conduit à leur échec. Dans tous les cas, l'accent devra être mis sur les motivations qui ont conduit à leur mise en œuvre au regard de la question posée par ce colloque.

À titre indicatif, les propositions de communication pourront s'inscrire dans les problématiques suivantes :

Construire l'offre touristique

- ◆ Visibilité territoriale à travers le rayonnement du patrimoine archéologique et de l'offre culturelle qui y est attachée.
- ◆ Attractivité territoriale en termes d'offre touristique en lien avec le patrimoine archéologique.
- ◆ L'usage de l'archéologie pour dynamiser l'économie touristique et plus largement l'économie locale.
- ◆ Les publics de l'archéologie
- ◆ Les outils de l'offre touristique : du musée au site, les parcours, les nouvelles technologies, la promotion...

Créer des identités collectives et territoriales, créer une cohésion territoriale par le lien social

- ◆ Le patrimoine archéologique comme créateur de liens et vecteur de cohésion sociale à l'intérieur des territoires.
- ◆ Renforcer l'identité des territoires pour favoriser le sentiment d'appartenance et donc de l'identité collective.
- ◆ Proposer une autre perception des territoires à travers le patrimoine archéologique.
- ◆ Construire une image positive de soi à travers une image positive des territoires ainsi chargés d'une histoire qu'il s'agit de préserver et de transmettre.
- ◆ Lutter contre les déséquilibres territoriaux en matière d'offre culturelle grâce au patrimoine archéologique.
- ◆ L'offre culturelle en lien avec le patrimoine archéologique pour maintenir et attirer des populations, ou pour accroître la mixité sociale et culturelle.
- ◆ L'offre culturelle en lien avec le patrimoine archéologique destinée à assurer l'accès du plus grand nombre à la culture.

Cet appel à communication est ouvert à tous les acteurs du tourisme, aux décideurs politiques et économiques, aux acteurs de l'offre culturelle et aux chercheurs en sciences humaines, économiques et sociales intéressés par la thématique.

Les propositions de communication sont à retourner sous forme d'un titre et d'un court paragraphe exposant l'orientation de la communication avant le 01 février 2014 à vincent.hincker@calvados.fr Pour toute demande d'information complémentaires : 02 31 57 18 30 ou 07 62 77 90 24.